FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

LNA 852 NETTOYANT SANITAIRES / 392060

Edition: 2

Date: 14/12/2004

Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL: LNA 852 NETTOYANT SANITAIRES / 392060

CODE FORMULE: 1250

DESCRIPTION/EMPLOI: Nettoyant acide pour sanitaires

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR: Christeyns France S.A.

ADRESSE: rue de la Maladrie 31, F-44120 VERTOU

TEL: +33 (0)240 80 27 27

FAX: +33 (0)240 03 09 73

WEBSITE: www.christeyns.com

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM CAS N° **N° EINECS** CONC SYMBOLE(S) DE PHRASE(S) R **DANGER** (101334) Acide hydroxyéthylidène 2809-21-4 < 5 % C R34 diphosphonique Alkyl polyethylène glycol éther C10 < 5 % Xn. R22, R41

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX : Selon 1999/45/CE - 2001/59/CE Préparation non classée

Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin . Les

symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX : Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

TRAITEMENT : Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à l'eau.

INHALATION: En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S): Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen

d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ :

Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les

égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver abondamment à l'eau les

ésidus

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

LNA 852 NETTOYANT SANITAIRES / 392060

Edition: 2

Date: 14/12/2004

Page: 2/3

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE : Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.

- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER :

Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION : Donnée non disponible.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Pas nécessaire.

PROTECTION DES MAINS : gants recommandés.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

PROTECTION DES YEUX : Non exigé.

MESURES D'HYGIÈNE: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME : liquide.

ODEUR : parfumée.

COULEUR : rose clair.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH: +/- 2 (100 %)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ): Non applicable.

DENSITÉ: +/- 1,010 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ: Totale à 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

CONDITION(S) À ÉVITER : Températures au-dessous de 0°C.

MATIÈRE(S) À ÉVITER : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se

produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote

NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE

SYMPTOMES

- INHALATION : Non applicable.

- CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une irritation.
 INGESTION : Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Biodégradabilité > 90%.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION : Pas de bio-accumulation.

LNA 852 NETTOYANT SANITAIRES / 392060

Edition: 2

Date: 14/12/2004

Page: 3/3

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE : selon La préparation n'est pas classée "dangereux pour

1999/45/CE l'environnement"

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

EMBALLAGES CONTAMINÉS: Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal.

Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
SYMBOLE(S) DE DANGER :	/	
PHRASE(S) R:	/	1

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE . Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE - 01/59/CE ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 13/05/2003 RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 2-9-16

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R RUBRIQUE 2: R22 Nocif en cas d'ingestion

R34 Provoque des brûlures

R41 Risque de lésions oculaires graves